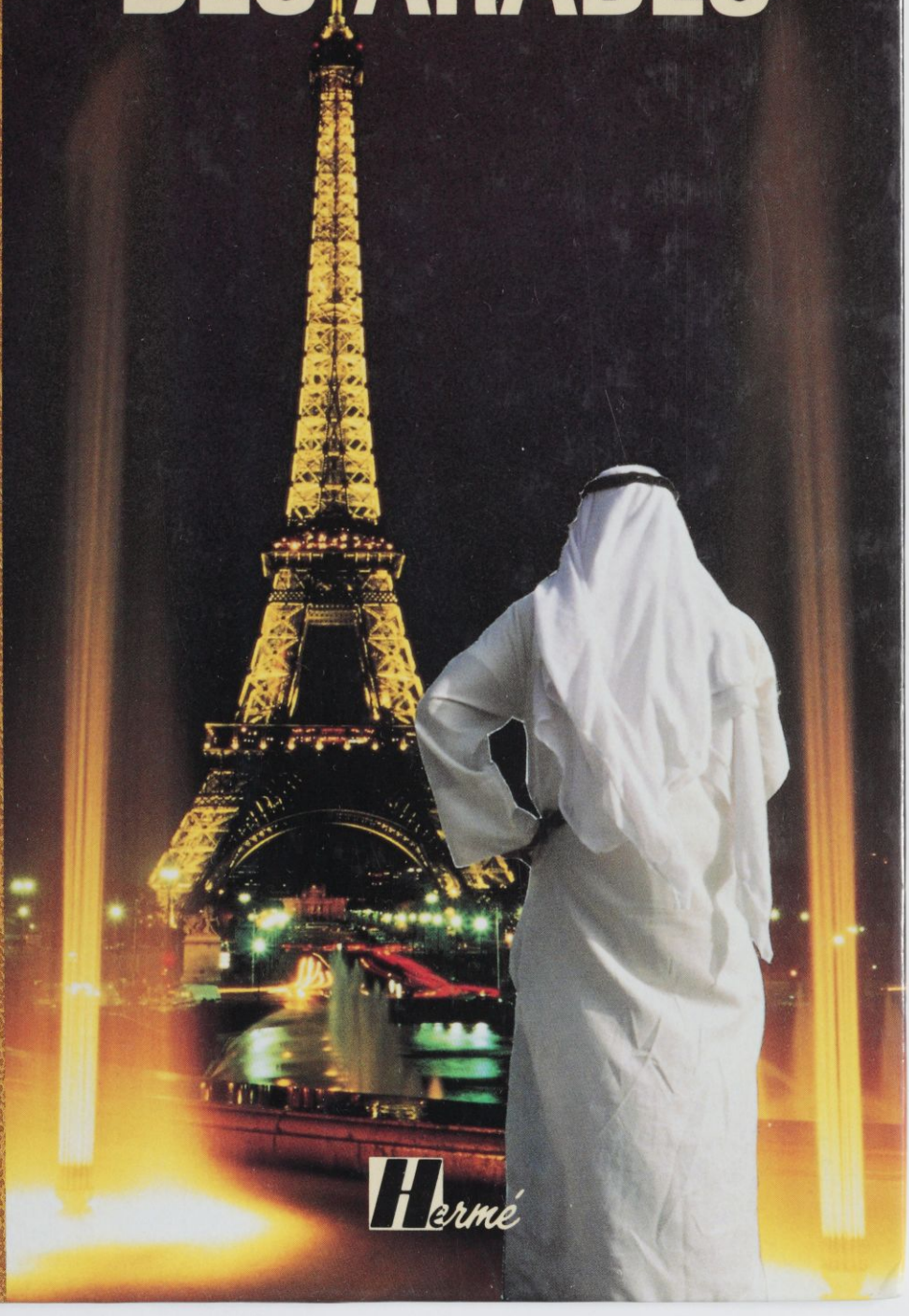
ANTOINE SFEIR

L'ARGENT DES ARABES



REPORTAGE

Hermé

L'ARGENT DES ARABES

8°V
104527

DL-01 06 1992-15999

33
142 6176

ANTOINE SFEIR

L'ARGENT DES ARABES

Hermé

DÉJÀ PARU DANS LA MÊME COLLECTION

Ma sorcière bien payée-Spirites et magiciens Frédéric Méridien

A paraître dans la même collection

L'industrie du sexe Daniel Haddad

Collection Hermé-Reportage
dirigée par Antoine Sfeir
Fabrication : William Baguet
Maquette : Marie-Christine de Caro

© 1992, Éditions Hermé
3, rue du Regard - 75006 Paris
ISBN 2-86665-157-X

1429419

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

« *Ce qui nous fait beaucoup de peine, monsieur, c'est que nous savons tout de vous et vous ne savez rien de nous.* »

Homme d'affaires arabe
à un homologue français

« *Tout vous a réussi, que Dieu voie et vous juge.* »

Racine

EN GUISE D'AVANT-PROPOS

Il ne s'agit pas, dans ces pages, de dresser un bilan exhaustif des avoirs arabes en France, qui relèverait bien plus du travail du détective privé, ou de l'inspection des Finances plutôt que de celui du journaliste. Il s'agit, tout simplement, de montrer dans quelle mesure, vingt ans après la première crise du pétrole, l'argent arabe a réussi, dans une certaine mesure, à pénétrer l'industrie française ou différents autres secteurs de l'économie. Gardons-nous des préjugés, des idées préconçues. Là aussi, malheureusement, on constatera, dans ces quelques pages, que la France est en retard d'une guerre, et que l'argent du Moyen-Orient préfère d'autres cieux que celui de notre pays.

Quelle est l'image de l'Arabe en France ? Celle de l'immigré, d'origine maghrébine, celle de quelques cadres qui ont réussi, mais surtout celle des « Bédouins du désert », play-boys devenus milliardaires, perdant des fortunes sur les tapis verts des casinos, ou possédant des appartements de luxe dans les grandes avenues parisiennes. Cette perception est tout à fait en déphasage par rapport à la réalité : l'image de marque des avoirs arabes en France est complètement faussée

par cette fascination qu'exerce sur nous aussi bien l'argent que les Arabes eux-mêmes.

Ces Bédouins, hier sortis de leur désert, ces émirs, hier sortis de leur palais, sortent aujourd'hui de Harward, de Yale, de Columbia ou d'autres Universités anglaises ou françaises. Leurs appartements luxueux, ostentatoires, cachent souvent des télex, des télécopieurs, des ordinateurs qui sont en liaison avec les quatre coins de la planète pour gérer une fortune devenue, en trente ans, colossale, et ces play-boys s'avèrent être d'excellents, de formidables et de redoutables hommes d'affaires.

Qu'on se rassure toutefois ! Les Arabes ne sont pas en train d'acheter la France, on le verra, pas plus que les Japonais, les Américains, les Allemands ou les Britanniques.

Chapitre I

HISTOIRE D'UNE MANNE

En 1973, le baril de pétrole valait 3,01 $ au 1er octobre. Fin 1973, ce même baril passe à 11,65 $ sur le marché mondial. Depuis ce quadruplement du prix du pétrole, il ne s'est pas passé un mois sans que paraisse une étude, une analyse économique, un essai politique sur les conséquences de cet acte unilatéral pour l'ordre économique international.

Mais ces Arabes, que font-ils de leur argent ? Ils l'investissent, bien entendu. Ils investissent, en fait, selon trois axes : tout d'abord dans les prises de participation dans les sociétés étrangères occidentales, puis dans l'immobilier, et enfin, ils déposent leurs trésors, leurs rentes pétrolières dans des établissements bancaires occidentaux.

En fait, les Arabes, ou certains d'entre eux, depuis une dizaine d'années aujourd'hui, cherchent avant tout à contrôler le marché pétrolier « du puits à la pompe ». Les novateurs dans ce domaine ont certainement été les Koweïtiens, puisque ce sont eux qui, ayant développé des investissements particuliers, ont cherché dès le départ, c'est-à-dire dès le milieu des années soixante-dix, à contrôler l'exportation de leur

pétrole, puis les circuits de distribution européens, en prenant des participations dans des sociétés occidentales de distribution, en contrôlant également le marché de la pétrochimie ou celui des dérivés des produits pétroliers.

Tout le monde se souvient du premier boom pétrolier de 1973, lorsque l'on a vu tout soudainement les Pays-Bas, les premiers à être touchés avec les Etats-Unis par l'embargo pétrolier arabe, demander à leurs citoyens de se déplacer de plus en plus souvent à bicyclette ; tout le monde se souvient également de ces images des consommateurs faisant la queue devant les pompes à essence : tout le monde se rappelle enfin les reportages publiés dans des magazines ou sur le petit écran où l'on voyait de plus en plus les pays exportateurs de pétrole et notamment arabes, agir comme des dictateurs. Là aussi, pourtant, nous avions été l'objet de manipulations caractérisées. Le prix du pétrole n'avait pas haussé depuis 1948, lorsqu'il se situait à moins de 2 $. En 1991, en prix constant, plus de quarante ans après, l'évolution du prix du baril est toujours en deçà de la hausse du coût de la vie et des fluctuations du dollar.

Les sept « majors » ou les « sept sœurs », comme on appelait les sept compagnies pétrolières américaines et britanniques, ont pillé sans vergogne les champs pétrolifères du Moyen-Orient. Ils ont préféré se servir auprès des réserves arabes de pétrole, plutôt que de recourir aux réserves américaines, par exemple. Certes, le pétrole américain est plus cher à extraire, donc plus onéreux sur le marché. On estime que le pétrole de la mer du Nord, par exemple, ne peut se vendre à moins de 26 à 28 $ le baril, tandis que le

pétrole américain devient compétitif à partir de 32 ou 34 dollars le baril.

Le pétrole arabe est plus léger : à 18 ou 20 $ le baril, comme dans les années 90 au lendemain de la guerre du Golfe, il est parfaitement compétitif et rentable. Les réserves de pétrole américain s'élèvent environ à 4 milliards 272 millions de tonnes de pétrole, selon les chiffres de 1987. Pour les pays du Moyen-Orient, ces réserves se montent à 54 milliards 880 millions de tonnes. Au rythme de la consommation actuelle, le monde dispose de 37 années de réserve connues de pétrole. Mais en dépit des chocs pétroliers de 1973 et de 1979, et des grandes mutations qu'ils ont entraînées, la consommation énergétique dans le monde reste très soutenue : 7 à 8 milliards de TEP (tonnes équivalent pétrole) par an. Mais dans le même temps, c'est l'hémisphère Nord qui reste le plus grand utilisateur. En effet, plus de la moitié de la consommation mondiale est concentrée dans les sept nations les plus industrialisées : les Etats-Unis, le Japon, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne. 30 % de cette consommation mondiale est concentrée dans les pays anciennement à l'Est, du bloc soviétique. Malgré une augmentation de la demande des pays du tiers monde, l'écart reste très important. Une image, pour illustrer cet écart : un Américain consomme 8 tonnes équivalent pétrole en moyenne par an, alors que l'Africain en consomme trente fois moins.

Ainsi donc, si depuis 1985 les pays de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (l'OPEP), ont perdu réellement le contrôle du marché pétrolier dans le monde — en raison de l'émergence de nouveaux fournisseurs et de la réaction des puissances occiden-

tales — ils disposent toujours des deux tiers des réserves mondiales. Celles des pays du Moyen-Orient, en particulier, sont telles que les importations en provenance de ces Etats resteront longtemps indispensables — à court et long terme — à l'économie mondiale.

Il est vrai, pourtant, que le boom de 1973 a permis aux pays arabes du Moyen-Orient, comme l'Arabie Séoudite, le Koweït, les Emirats Arabes Unis (Abû Dhabî) ou le Qatar, d'avoir tout d'un coup une manne pétrolière extraordinaire. Qu'on en juge : selon les chiffres de 1972, les recettes brutes de l'Arabie Séoudite s'élevaient à 3 milliards 100 millions de dollars ; en 1974, elles passaient à 29 milliards 500 millions de dollars. Les surplus augmentaient dans la même proportion. Pour l'Arabie Séoudite, l'Irak, le Koweït et les Emirats arabes unis réunis, les surplus en 1973 étaient de 6 milliards 140 millions de dollars : en 1978, ils passaient à 51 milliards 340 millions de dollars. Ainsi donc, la manne pétrolière n'intéressait pas seulement ces pays-là, mais aussi tous ceux qui avaient quelque chose à leur vendre.

Depuis 1973, les Occidentaux pouvaient dire en quelque sorte aux pays arabes exportateurs de pétrole : « pour parler franchement, votre pétrole nous intéresse », et ces pays arabes exportateurs de pétrole pouvaient leur répondre tout aussi franchement : « vos usines aussi ». Et c'est ainsi que le surplus pétrolier a permis à ces pays arabes exportateurs de pétrole de développer leur infrastructure industrielle, de se dégager de la dépendance qu'ils avaient vis-à-vis des pays occidentaux. Et pourtant, les pays occidentaux, et notamment les super-puissances comme les Etats-Unis

ou l'Union Soviétique, ont tout fait depuis 1973 pour empêcher ces pays exportateurs de pétrole de devenir totalement indépendants. Aidés par les médias et les journalistes, ils ont cherché avant tout à effrayer l'opinion, devant la puissance extraordinaire que le pétrole et ses recettes conféraient à ces pays. Toujours à titre d'exemple, voici ce qu'écrivait le très sérieux hebdomadaire britannique « *The Economist* » dans son édition du 7 décembre 1973, au lendemain du quadruplement du prix du brut :

« Combien de temps faudrait-il aux pays de l'OPEP, en sachant que leurs surplus annuels sont actuellement de 60 milliards de dollars, pour qu'ils achètent toutes les compagnies sur tous les grands marchés boursiers du monde ? La réponse était 15 ans. Et pour acquérir l'entière fortune de la Grande-Bretagne ? 15,5 ans ; la Bourse de New York ? 9 ans ; tout l'or des banques centrales ? 3 ans et 2 mois ; tous les investissements américains en dehors des Etats-Unis ? 1 an et 8 mois ; toutes les compagnies allemandes et françaises ? 9 mois ; la bourse de Londres ? 8 mois ; IBM : 143 jours ; ESSO ? 79 jours ; 100 avions Concorde ? 67 jours ; la Bank of America ? 10 jours ; la fortune de la famille Rockfeller ? 6 jours ; 14 % de Diner Bands : 2 jours »...

Ce genre d'image, avouons-le, a de quoi effrayer ! D'autant que depuis le 7 décembre 1973, 18 ans ont passé : l'entière fortune de la Grande-Bretagne est toujours aux mains des Britanniques ; les compagnies de tous les grands marchés boursiers du monde appartiennent toujours à leurs propriétaires et l'or des banques centrales est toujours dans les coffres de ces établissements.

Que le monde occidental se rassure donc ! l'invasion des pétrodollars ne le menace pas. Que la France soit doublement rassurée : l'argent des Arabes préfère aller ailleurs, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Italie ou en Espagne. Et c'est bien là le drame...

Il est difficile, certes, d'évaluer avec exactitude le montant total des investissements arabes en France, et le but de l'ouvrage n'est pas de le faire mais tout simplement de cerner à travers quelques portraits, quelques exemples, et certains chapitres bien précis, la volonté et le désir des investisseurs arabes de se retrouver mêlés à la grande aventure de l'économie mondiale.

Quand les Arabes demandent aux Occidentaux de participer à une entreprise commune, il leur est répondu : « excellente idée, avec votre argent et notre intelligence, on peut aller loin ». Il fut un temps où les investisseurs étrangers pouvaient utiliser un pareil langage, mais aujourd'hui les Arabes savent parfaitement que leur argent peut acheter l'intelligence occidentale, et qu'ils peuvent garder l'entier contrôle de leur entreprise. « Si les Occidentaux veulent participer à cette entreprise commune, leur savoir-faire est le bienvenu. » Néanmoins, les Arabes ne peuvent plus accepter de simples paroles pour argent comptant. En un mot, si les Occidentaux veulent faire des affaires avec les Arabes, il faut aussi qu'ils acceptent de prendre certains risques. Depuis 1973 pourtant, les Occidentaux ont vendu tout et n'importe quoi à ces « nouveaux Crésus ». Aujourd'hui, ceux-là demandent à voir avant de signer un contrat et le chèque qui l'accompagne. Dans le même temps, ils cherchent également à maîtriser totalement leurs entreprises

pétrolières, donc à investir dans des domaines spécifiques à l'industrie du pétrole.

La géographie des placements arabes

Les avoirs arabes placés à l'étranger sont estimés à 400 milliards de dollars, en 1990. L'apport annuel serait de l'ordre de 30 milliards. Ces capitaux proviennent principalement de l'Arabie Séoudite et du Koweït. Pour environ 80 % ils sont libellés en dollars, 5 % en livres sterling, 3 % en deutsche Marks et 12 % en diverses autres devises comme le yen japonais, le franc suisse ou le franc français.

Les Etats-Unis accueillent, selon ces estimations, plus de 60 % des capitaux arabes. L'Europe, notamment l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne en accueillent 20 %, et le reste se répartit pour 10 % dans le monde arabe, 5 % en Amérique latine et 5 autres % dans le tiers monde.

Les bons du trésor constituent 50 % des avoirs, les actions 25 %, l'immobilier 15 %, l'or et les devises 10 %.

Nous l'avons dit : il est difficile d'évaluer le montant total de ces investissements en France ou ailleurs dans le monde. Dans l'hexagone, il représente, selon les estimations les plus sérieuses, de 1 à 2 % de l'ensemble des investissements étrangers en France. La plupart des administrations officielles françaises contactées, interrogées à cet effet, n'ont pu que donner des chiffres très globaux. Les statistiques françaises n'indiquent pas, par exemple, les opérations d'achats immobiliers ni les achats en bourse où celles des œuvres d'art, des minéraux et des bijoux. (Voir Annexe 1).

De plus il faut savoir que les Arabes, dans le cadre de leurs investissements, recherchent une discrétion parfaite. Rares sont les hommes d'affaires qui affichent d'une façon ostentatoire leurs avoirs à l'étranger. D'autre part, pour assurer cette discrétion, on assiste naturellement et régulièrement à des montages juridico-financiers qui, à travers une série de holdings et de sociétés, masquent parfaitement l'origine de l'appartenance de tel ou tel bien, action boursière, immobilier ou entreprise à l'étranger et en France.

Un point est à préciser toutefois : les Arabes du pétrole n'ont pas attendu le premier boom de 1973 pour investir à l'étranger. La première vague de ces investissements se situe dans les années 60/70. C'était, à ce moment-là, le résultat de l'exode des capitaux arabes fuyant des régimes qui avaient basculé dans une forme de collectivisme révolutionnaire comme en Egypte, en Irak ou en Syrie. Deux autres générations d'investisseurs devaient suivre. En premier lieu, la génération dite libanaise, très difficile à cerner. N'est-elle pas, comme de tradition, une filière d'intermédiaires ? Représente-t-elle des capitaux d'autres pays ? Ne se naturalise-t-elle pas très vite, en France... ou ailleurs ? En deuxième lieu, la génération, bien plus importante, celle des pétrodollars qui a connu l'abondance, avant de s'essouffler, dans un premier temps en 1978 et 1979, lorsque les marchés ont pris peur à la suite de la révolution iranienne, et qui a redémarré de plus belle au début des années 80.

En effet, après le deuxième boom pétrolier, les pays arabes du Golfe vont connaître une nouvelle manne et les capitaux s'expatrient en masse en suivant deux moyens : recyclage des pétrodollars en prêts aux pays

du tiers monde, notamment à l'Amérique latine et aux pays de l'Est et investissements directs à l'étranger. Si ces investissements directs allaient se révéler d'excellentes affaires, y compris en France et notamment dans l'immobilier, en revanche les nombreuses banques arabes qui vont se jeter à fonds perdus dans le financement de la dette des pays du tiers monde se trouvent très vite face à des pays non solvables. C'est pour cette raison que la nouvelle règle de la fin des années 80 exclut totalement tout prêt à un sous-continent comme l'Amérique latine.

Toutefois, au milieu des années 80, les investissements arabes à l'étranger ont trouvé un rythme de croisière. Les seuls chiffres sur lesquels nous puissions nous baser sont ceux de la banque des règlements internationaux (BRI), qui, en dépit du secret qui entoure les avoirs arabes à l'étranger, arrive à déterminer et à cerner ceux-ci. Encore que ces chiffres ne concernent que les dépôts dans des banques déclarantes, c'est-à-dire dans des établissements qui donnent à la banque des règlements internationaux les résultats des dépôts qui se font dans ces établissements. La somme des dépôts arabes dans le monde est donc très largement supérieure, en fait, aux chiffres publiés par la BRI, banque des règlements internationaux, d'autant que les organismes koweïtiens, séoudiens et français refusent de communiquer les statistiques à ce sujet.

Selon le dernier rapport de la BRI, publié à Bâle, « les dépôts des pays du Moyen-Orient membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole — l'OPEP — se sont accrus de 37 milliards de dollars, soit de 32 %, entre fin 1986 et 1990. Ces pays ont placé une

forte proportion de leurs excédents disponibles en actif à long terme ; ils ont acquis par exemple aux Etats-Unis 10 milliards d'effets du trésor à longue échéance entre fin 1986 et 1990. » Ces chiffres ne donnent évidemment pas d'indication sur les participations arabes dans les sociétés à l'étranger. Ils confirment en tout cas le leadership en matière de dépôts de trois pays du Golfe : plus de 80 % de l'augmentation de ces dépôts sont attribuables à l'Arabie Séoudite, aux Emirats Arabes Unis et au Koweït. Selon la banque des règlements internationaux, cette nette reprise est due à l'augmentation de la consommation du pétrole, à la forte croissance économique des pays industriels et au ralentissement du rythme d'extraction en dehors de l'OPEP, ces trois tendances ayant permis à ces pays du Golfe d'augmenter leurs exportations.

Premier bénéficiaire durant cette période, un pays qui a étoffé ses dépôts de près de 20 milliards de dollars entre 1986 et 1990 : l'Arabie Séoudite, qui avait prélevé en revanche plus de 23 milliards durant les cinq années précédentes entre 1980 et 1986. Mais la situation devait changer au lendemain de la guerre du Golfe, l'Arabie Séoudite devant participer au financement de l'opération « Tonnerre dans le désert » lancée par les Etats-Unis.

Pays par pays (1), le panorama du portefeuille des dépôts arabes dans le monde a été dressé par la Banque des règlements internationaux à la mi-90. Il s'agit bien entendu toujours des dépôts dans les éta-

(1) Ces chiffres sont tirés de l'excellence enquête d'Yves Géry publiée dans les *Cahiers de l'Orient*, N° 20, quatrième trimestre 1990.

blissements bancaires qui déclarent à la B.R.I. le résultat de ces investissements :

Arabie Séoudite : 65 milliards de dollars dont 45 milliards de dépôts bancaires contre 12 milliards d'emprunts.

Koweït : 18 milliards de dollars contre 8 milliards d'emprunts.

Emirats arabes unis : 30 milliards de dollars pour 8 milliards d'emprunts.

Iran : 6 milliards de dollars contre 2,6 milliards d'emprunts.

Libye : 4,5 milliards de dollars contre 1,7 milliard d'emprunts.

Irak : 3,3 milliards de dollars contre 8,5 milliards d'emprunts.

Soit un total de 152 milliards de dépôts contre 57 milliards d'emprunts, ces derniers surtout destinés, selon la BRI, à soutenir l'activité bancaire internationale. Ces 152 milliards de dépôts recencés par la banque des règlements internationaux, ne sont, — faut-il le rappeler — que la partie visible de l'iceberg des avoirs arabes à l'étranger.

Le plus grand secret flotte sur les montants de participation dans les sociétés des investissements immobiliers et d'autres placements financiers. L'un des seuls chercheurs à avoir osé une estimation dans ce sens, Bichara Khader, de l'université de Louvain, estimait fin 1986 dans une étude confidentielle à 250 milliards de dollars le pactole des investissements dans le monde des seuls quatre pays du Golfe : Koweït, Arabie Séoudite, Qatar et Emirats arabes unis. 80 % de ces avoirs étaient placés aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. On note une différence structurelle entre les

placements séoudiens et les investissements koweïtiens, par exemple, les premiers privilégiant les placements financiers, les seconds affectionnant particulièrement les placements industriels.

Toutefois, selon certains établissements bancaires comme l'UBAF (l'Union des Banques arabo-françaises), ces estimations sont considérées comme minimales. Ces sources estiment plutôt le chiffre à 670 milliards de dollars, englobant, il est vrai, tous les avoirs arabes publics et privés à l'étranger. Selon les mêmes sources, 70 % de ces avoirs seraient détenus par les pays du Conseil du Golfe, c'est-à-dire l'Arabie Séoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et Oman. Ces investissements, toujours selon les mêmes sources, seraient placés dans l'ordre décroissant aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, en Allemagne et en France.

Un mot toutefois des conséquences financières de la guerre du Golfe sur certains pays arabes du Moyen-Orient, notamment les pays du Golfe. Il est nécessaire de faire le point sur la situation économique et surtout financière de ces pays à la veille de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes. Les principales caractéristiques économiques des six pays du conseil de coopération du Golfe depuis les années 70 sont bien connues : leurs économies reposaient largement sur la rente pétrolière dont l'ampleur permettait des importations de biens et de services élevées, les barrières à l'importation étant minimes ainsi que des importations de facteur travail. A la veille de l'invasion, en juillet 1990, les pays du conseil de coopération du Golfe étaient, dans l'ensemble, prospères, dans la mesure où leur revenu par habitant dépassait dans

tous les cas les 5 000 dollars voire, pour trois d'entre eux (1), 15 000 dollars. D'autre part, sur le plan strictement financier, ces pays étaient tous parfaitement solvables, et leur situation financière ne pouvait inspirer de craintes aux différents opérateurs économiques occidentaux.

Leur dette extérieure, composée en presque totalité de crédits commerciaux à court terme, était en effet, dans le pire des cas, sensiblement égale et en général nettement inférieure à leurs avoirs en devises. Trois groupes se distinguaient : la seule Arabie Séoudite qui avait des paiements courants constamment en déficit dès la seconde partie des années 80 ; le deuxième groupe est constitué du Koweït et des Emirats arabes unis qui avaient bénéficié d'un solde de paiement courant constamment en excédent au cours de la même période ; enfin les petits pays comme Bahrein, Qatar et Oman, ont eu une balance de paiement courant tantôt en excédent, mais parfois en déficit.

Au début des années 80, tous les pays du Conseil de Coopération du Golfe avaient connu un boum économique important, dû principalement à l'effort de construction et de création d'infrastructure dans tous les domaines. Ce boum a été alimenté par l'intermédiaire des dépenses publiques, par la rente pétrolière. Mais l'année 1982 a été la dernière du boum dans les pays du Golfe, et les secteurs non pétroliers de cette zone ont commencé à se contracter à partir de 1983. La cause principale en était le déclin du secteur de la construction inévitable après que la plus grande partie

(1) Koweït (16 150), Qatar (15 500) et Emirats Arabes Unis (18 430). (Chiffres statistiques de 1989).

des infrastructures nécessaires aient été achevées. Cette récession a entraîné partout un déclin des importations de biens et de services. L'évolution du solde courant jusqu'à la fin de 1985 a cependant été divergente : la balance des paiements courants est restée largement excédentaire dans certains pays ; l'Arabie Séoudite en revanche ayant accepté de diminuer fortement son volume de production qui est passé de près de 10 milliards de barils par jour en 1981, à 3,2 millions de barils par jour à la fin de 1985, a vu ses recettes en devises s'effondrer, et sa balance de paiement courant fortement plongée dans le rouge dès 1983.

Mais la chute des prix du pétrole en 1986 a eu sur les comptes de ces pays des conséquences différentes. Le Koweït et les emirats arabes unis ont, en effet, presque pu compenser cette baisse par une augmentation des revenus, notamment et surtout pour le Koweït, des avoirs placés à l'étranger. Ces pays ont par ailleurs réduit, en 1986 et 1987, leurs dépenses budgétaires, ce qui a eu tendance à prolonger la récession des secteurs non pétroliers qui avait débuté en 1983 et à peser sur les importations des biens et des services. L'Arabie Séoudite, quant à elle, avait réduit ses dépenses publiques dès 1983, et régulièrement jusqu'en 1987. En revanche, la période de 1987 à la mi-90 a été favorable à tous les pays de cette région. Les dépenses publiques ont recommencé à augmenter, ce qui a largement contribué à une reprise dans le secteur de la construction, par exemple. Par ailleurs, les investissements lourds du début des années 80, notamment dans le secteur de la pétrochimie, devenaient opérationnels dans cette période. Ainsi, à la veille de l'invasion du

Koweït par l'Irak, la situation était marquée par une croissance économique, une confiance et une multiplication des projets d'investissements, des paiements courants en excédent, et une santé économique très satisfaisante. Mais tous ces pays vont subir de lourdes charges financières, principalement sur le court terme, après la guerre du Golfe, ce qui va contraindre certains d'entre eux — comme l'Arabie Séoudite ou le Koweït — à emprunter sur les marchés financiers. En premier lieu, le coût de la guerre proprement dit, consistant pour le Koweït et l'Arabie Séoudite, et dans une moindre mesure pour les autres pays de la région, en des versements aux pays participants à la force multinationale ; en second lieu, le coût de la reconstruction pour le Koweït ; en troisième lieu, les dons à des pays amis engagés comme le Maroc, l'Egypte, la Syrie ou le Pakistan, ou non engagés comme la Turquie dans la force multinationale. On peut ajouter, dans cette rubrique, les prêts à l'Union Soviétique qui semble liée au soutien politique de ce pays à la coalition contre l'Irak ; en quatrième lieu, le manque à gagner pour le seul Koweït, en terme de recettes pétrolières perdues. Les autres pays de la région ont, en revanche, nettement bénéficié de l'accroissement temporaire des prix du pétrole ; enfin, en dernier lieu, des éventuels achats d'armes, étant donné le souci accru de défense et de sécurité.

Par ailleurs, il faut noter que les pays du Conseil de Coopération du Golfe (1) ont tous connu des sor-

(1) Arabie Séoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et Oman.